

## Main-d'œuvre

La main-d'œuvre a une incidence importante sur la production de fruits et légumes canadiens. Sans une main-d'œuvre adéquate pour les cultiver et les récolter, ces aliments pourrissent dans le champ, dans l'arbre ou dans la vigne, ce qui entraîne du gaspillage et des pertes financières.

Les producteurs canadiens embauchent des Canadiens d'abord, puis mènent des activités de recrutement continues et vigoureuses. Cependant, comme les emplois en agriculture sont généralement situés dans des communautés rurales et sont de nature saisonnière, il est impossible d'embaucher des Canadiens qui préfèrent un emploi annuel situé dans les centres urbains. Lorsque les producteurs sont incapables de trouver assez de travailleurs canadiens, ils accèdent au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), ou à la branche agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre.

## Contexte

- Le manque de main-d'œuvre dans l'horticulture était de 35 700 en 2014. Le PTAS et PTET a permis aux producteurs de combler efficacement ce manque de main-d'œuvre.
- Le manque de main-d'œuvre dans l'horticulture canadienne devrait augmenter à 46 000 d'ici 2025.
- Plus de la moitié (53 %) du travail nécessaire sur les fermes canadiennes est saisonnier.
- Le gouvernement fédéral prévoit augmenter les exportations agroalimentaires de 56 à 75 milliards de dollars d'ici 2015. Il faudra davantage de travailleurs pour atteindre ces objectifs.
- La chaîne de valeur du secteur des fruits et légumes soutient plus de 181 600 emplois au sein de l'économie canadienne.
- Le PTAS est un programme qui assure l'intégrité depuis 50 ans et qui existait avant le PTET. Les deux sont réglementés par le gouvernement fédéral.
- Pour chaque travailleur employé par le PTAS, deux emplois canadiens à temps plein sont créés ailleurs dans la chaîne de valeur.
- Les employés du PTAS et PTET reçoivent un salaire équitable qui les aide à mieux éduquer leurs enfants, à augmenter leur épargne, à accéder à de meilleurs soins de santé et à acheter une maison, des véhicules, un terrain et du bétail dans leur pays d'origine.
- En raison du volume élevé des demandes, le gouvernement prend actuellement plusieurs mois pour traiter l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) et les permis de travail, même pour les employés qui accèdent au programme depuis des années, qui ont un dossier impeccable et dont les renseignements relatifs à la demande sont les mêmes qu'avant.

## Mesures à prendre

Le secteur des fruits et légumes au Canada presse le gouvernement fédéral à :

- Mettre en œuvre un programme d'employeurs de confiance pour permettre de simplifier et de normaliser le processus d'application de l'EIMT, en vertu du rapport du comité HUMA. Les employeurs ne devraient pas devoir soumettre à nouveau leurs documents pour chaque demande. Ils devraient plutôt simplement noter les changements, puis les renvoyer.
- Soutenir la réussite et l'importance du PTAS et assurer que les producteurs horticoles canadiens continuent d'avoir accès à ce programme de manière autonome.

- Souligner publiquement les exemples positifs d'une bonne gestion des ressources humaines dans le PTAS et PTET, encourager l'adoption de pratiques exemplaires et communiquer les avantages des programmes auprès des travailleurs, des consommateurs et des producteurs.
- Augmenter le financement pour les administrateurs du PTAS et de la branche agricole du PTET afin de combler l'écart relativement à la main-d'œuvre de l'horticulture canadienne et aux objectifs d'augmentation de l'exportation du gouvernement.